

PILIER 2 : PERFORMANCE

Donnant, **donnant**

Notre sécurité sociale se doit d'être performante. La protection contre les risques sociaux n'est pas le seul enjeu. Miser sur la prévention et encourager l'activation sont des éléments au moins aussi importants.

La prévention est le premier des trois éléments d'une sécurité sociale performante. Une vie saine nous permet d'éviter la maladie. Un bon choix d'études est important pour notre emploi futur. Un apprentissage intelligent tout au long de la vie maintient notre employabilité, assure notre sécurité d'emploi, nous évite le chômage de longue durée et contribue à pourvoir les emplois vacants. Un triple 'gain' pour les individus, les pouvoirs publics et les entreprises.

Et pourtant on investit peu dans la prévention. Nos soins de santé sont surtout centrés sur le traitement. Les Key Performance Indicators (KPI) de nos soins préventifs n'atteignent pas toujours les objectifs internationaux. Ainsi, le taux de couverture de la vaccination infantile reste en dessous du seuil d'immunisation recommandé. Plusieurs indicateurs de la promotion de la santé et du mode de vie sont aussi dans le rouge. Le nombre d'adultes obèses ne diminue pas, la prévalence des fumeurs quotidiens reste élevée, nous bougeons trop peu ... Selon les derniers chiffres disponibles, les dépenses de santé publique et de prévention de la maladie ne représentaient que 2,1 % du total des dépenses de santé en Belgique, soit moins que la moyenne européenne de 3 %. Une politique de prévention ciblée garantit une meilleure santé et une meilleure qualité de vie, mais elle prévient aussi l'absentéisme au travail. De plus, elle peut renforcer la croissance économique – augmentant ainsi le pouvoir d'achat – et générer des économies en assurance maladie. Les compétences et donc les bénéfices et les charges de l'assurance maladie sont répartis entre le fédéral et les régions. Cela ne va pas toujours sans difficulté. Un plan d'action destiné à coordonner les initiatives existantes entre les différents niveaux de compétence n'est pas un luxe.

PRÉVENTION CONTRE LE CHÔMAGE

La prévention ne concerne pas que la santé, elle est aussi un moyen d'éviter le chômage (de longue durée). La possibilité de trouver un emploi dépend d'abord du choix d'étude. Il importe de bien informer le jeune au préalable sur son choix. C'est pourquoi il faut plus de transparence concernant les débouchés des orientations d'étude et les services de l'emploi doivent avoir un rôle structurel dans les écoles. C'est ainsi que l'on pourra – en synergie ou non avec d'autres acteurs comme les organisations patronales – jeter un pont entre l'enseignement et les entreprises.

Un apprentissage de qualité sur le lieu de travail constitue une réelle plus-value dans la transition de l'école vers le travail. L'apprentissage ne cesse d'ailleurs pas après l'école. Les connaissances sont de plus en plus vite 'datées'. Ce phénomène constitue un nouveau risque social (lire à ce sujet l'article 'Vers des formes modernes de sécurité sociale', p. 26).



► **PROTECTION CONTRE LA PAUVRETÉ**

Traditionnellement, les gens attendent que la sécurité sociale les protège contre les risques sociaux et leur fournisse un revenu de remplacement ou les aide à supporter certains frais. Mais elle joue aussi un rôle important dans la lutte contre la pauvreté. Grâce aux transferts sociaux¹, le risque de pauvreté diminue de plus de 10%, de 26,3% à 15,9% (Eurostat, 2017). Ces transferts sont importants pour la cohésion sociale et garantissent aux entreprises un climat social stable. L'enveloppe bien-être peut servir à cet effet (lire à ce sujet l'article 'Notre sécurité sociale a-t-elle encore un avenir ?', p. 18). Pour des raisons de durabilité, il est préférable de ne pas trop disperser cette enveloppe, mais de l'affecter de manière sélective aux personnes qui en ont le plus besoin. Dans le cadre de la lutte contre la pauvreté, les partenaires sociaux ont augmenté de près de 40%, dans un accord interprofessionnel antérieur, le congé accordé aux parents isolés pour s'occuper de leurs enfants.

STIMULER LE TRAVAIL

Enfin, une sécurité sociale performante doit inciter à travailler, elle doit être 'orientée travail'. Le marché du travail contribue à la durabilité de notre protection sociale. Inversement, la sécurité sociale doit stimuler et améliorer l'efficacité de notre marché du travail (69,5% aujourd'hui pour un objectif de 73,2% à l'horizon 2020). Cela peut se faire dans différents domaines.

Le premier objectif est d'éviter et d'éliminer les pièges à l'emploi et à l'inactivité. Le travail doit être plus attractif que l'inactivité. Une sécurité sociale performante essaie de prévenir ou d'éliminer le risque. Dans le cas du chômage, il s'agit de 'l'absence d'emploi' de ceux qui peuvent travailler. Le terme 'assurance travail' reflète mieux l'enjeu que le terme 'assurance chômage'. Cela exige une politique qui stimule la

BÉNÉFICIAIRES DU REVENU D'INTÉGRATION ET AUTRES CATÉGORIES

L'activation peut aussi être appliquée au système d'assistance des bénéficiaires du revenu d'intégration. La réserve de main-d'œuvre des inactifs offre aussi un potentiel important. Il s'agit d'une catégorie résiduelle de personnes souvent peu scolarisées que l'on ne retrouve dans aucun des systèmes d'assistance ou d'assurance précités. Amener sur le marché du travail des personnes qui ne travaillent pas est une riche source de talents.

Cette 'orientation travail' implique que toutes les composantes de la protection sociale stimulent le travail et découragent l'inactivité. L'inactivité ne peut être sponsorisée. Tel doit être le leitmotiv des réformes menées.

Dispenser une formation qui conduit au chômage n'a pas de sens

On observe un glissement du chômage vers l'incapacité de travail

croissance économique, stimule la demande de main-d'œuvre et mise sur la création d'emploi.

L'accent mis par la sécurité sociale sur l'activation implique aussi que les allocataires reprennent le travail au plus vite. La réinsertion est un élément clé.

On peut par exemple réorienter les personnes en fonction des emplois disponibles sur la base de leurs compétences, de leur expérience, de leur potentiel et de leur capacité de travail et d'apprentissage.

Deux éléments sont essentiels dans une assurance chômage qui accorde des allocations illimitées dans le temps : premièrement, l'accompagnement et le suivi effectifs et, deuxièmement, le contrôle du comportement de recherche et de la volonté de travailler des chômeurs. Le rapport annuel 2017 de l'Onem montre pourtant que la politique d'activation a des ratés : le nombre de sanctions pour un comportement de recherche inadapté a diminué de manière spectaculaire, et ce alors que près de 150.000 emplois restent vacants. Cette évolution soulève des questions concernant la durée illimitée des allocations de chômage belges. Le système peut changer. Une solution envisageable consisterait à limiter à deux ans la prise en charge des allocations par la sécurité sociale fédérale. Il appartiendrait ensuite aux Régions, avec les moyens transférés pour le chômage de longue durée, de mener leur propre politique d'allocation et/ou d'affecter ces moyens d'une autre manière.

VASES COMMUNICANTS

Les différentes branches de la sécurité sociale sont des vases communicants où joue la solution de facilité. À la suite du durcissement des règles du chômage et de la 'prépension' (RCC), le nombre d'allocataires en assurance maladie augmente. En d'autres termes, on observe un glissement du chômage vers l'incapacité de travail. L'augmentation du nombre de personnes en incapacité de travail a trois explications :

- le vieillissement de la population active ;
- l'absence de contrôle systématique et régulier de l'état d'incapacité de travail ;
- l'absence (jusqu'il y a peu) de politique essayant, à un stade précoce de l'incapacité de travail, de réinsérer les gens en fonction de ce qu'ils peuvent encore faire ('la capacité restante').

Bref, il est important de mener une politique d'activation dans les différentes branches de la sécurité sociale et d'y associer les acteurs privés du marché. Le projet 'return to work'² introduit la notion d'orientation vers le travail en assurance maladie et œuvre à l'activation. ■

GESTION PERFORMANTE

Une sécurité sociale performante suppose aussi que nos institutions publiques de sécurité sociale soient efficaces. De nombreux progrès ont été faits ces dernières années : citons des initiatives comme le G-Cloud³ et les fusions d'institutions (Fedris⁴).

La sécurité sociale active la croissance

- 1 Les transferts sociaux comprennent l'aide sociale prévue par les autorités fédérales, régionales et locales et sont constitués entre autres des pensions, allocations de chômage, avantages pour les familles, allocations de maladie et d'invalidité, allocations de logement, avantages liés à l'enseignement, assistance sociale ...
- 2 Return to work est un projet des pouvoirs publics et des partenaires sociaux qui mise sur le retour au travail des personnes qui ont un problème de santé et sur la réinsertion des travailleurs en incapacité de travail.
- 3 Le G-Cloud est un cloud hybride qui utilise, d'une part, des services proposés par des sociétés privées dans des environnements de cloud public et, d'autre part, des services hébergés dans les data centers de l'État. G-Cloud est un programme qui résulte d'une initiative commune entre plusieurs institutions publiques : des services publics fédéraux, des institutions de la sécurité sociale et des soins de santé... La gestion du G-Cloud est assurée par l'État.
- 4 Fedris, l'Agence fédérale des risques professionnels, est une institution publique de sécurité sociale au sein de l'administration fédérale. L'agence a été créée le 1^{er} janvier 2017 par la fusion entre le Fonds des accidents du travail et le Fonds des maladies professionnelles. www.fedris.be



LA FEB PLAIDE POUR ...

- ▶ La mise en avant de la prévention ;
- ▶ Une sécurité sociale activatrice ;
- ▶ L'utilisation sélective de l'enveloppe bien-être pour les vrais besoins.

